

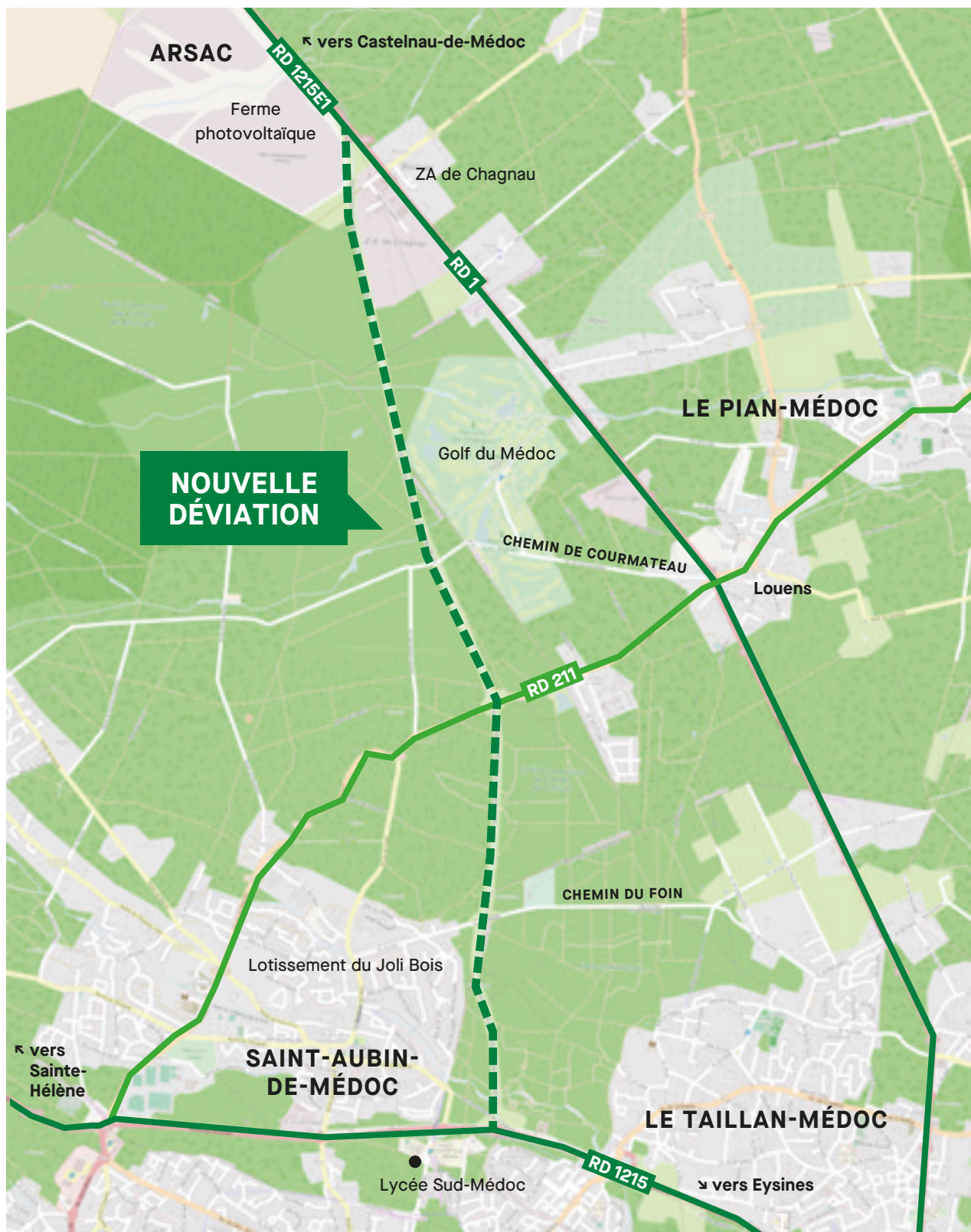
Déviation du Taillan-Médoc, Saint-Aubin- de-Médoc, Le Pian-Médoc et Arsac

OUVERTURE OFFICIELLE

Samedi 26 novembre de 10h à 12h30

gironde.fr/deviation-taillan





Coût des travaux

46,9 millions d'euros financés ainsi :

- 30,7 millions d'€ par le Département de la Gironde
- 8,6 millions d'€ par la Région Nouvelle-Aquitaine
- 7,6 millions d'€ par l'État

Rétrocession à Bordeaux Métropole

Une rétrocession à Bordeaux Métropole est en cours, puisque l'emprise de la déviation est à 70% sur son périmètre (Le Taillan-Médoc et Saint-Aubin-du-Médoc). Elle assurera à l'avenir la gestion et l'entretien de cette portion.

éditorial



Voilà plus de 30 ans que cette déviation était attendue. Par les habitants du Taillan-Médoc dont le Département partageait la préoccupation de sécuriser la traversée de la ville. Par les Médocains qui disposeront désormais d'une meilleure desserte, contribuant à l'épanouissement social et économique du Médoc.

Cette déviation était donc indispensable à double titre.

D'une part, pour renforcer les liens qui unissent les territoires girondins (25% de temps de trajet en moins vers Bordeaux) et favoriser l'accès de toutes et tous aux richesses patrimoniales et naturelles du Médoc (« Route des vins » et la « Route des lacs »).

D'autre part, pour répondre aux problématiques liées à la traversée du Taillan-Médoc : pollution, nuisances sonores et sécurité routière. Désormais, grâce à cette déviation, le flux de circulation sera réduit et les riverains pourront retrouver leur sérénité.

Par ailleurs, nous avons veillé à ce que ce projet soit le plus respectueux possible de l'environnement dans lequel il s'inscrit, en minimisant ses impacts. Ainsi, la prise en charge environnementale de cette déviation est exemplaire.

Si la construction de nouvelles infrastructures, routières notamment, apparaît souvent comme loin des réalités humaines voire polémique, elle est pourtant nécessaire et ancrée dans le quotidien. Cette déviation est pour vous. Vous, les 18 000 conducteurs et conductrices et les 2 000 chauffeurs de poids lourds qui traversez jusqu'à présent quotidiennement le Taillan-Médoc. Vous les 15 000 usagers des routes du secteur qui vous rendez chaque jour à votre travail sur la Métropole.

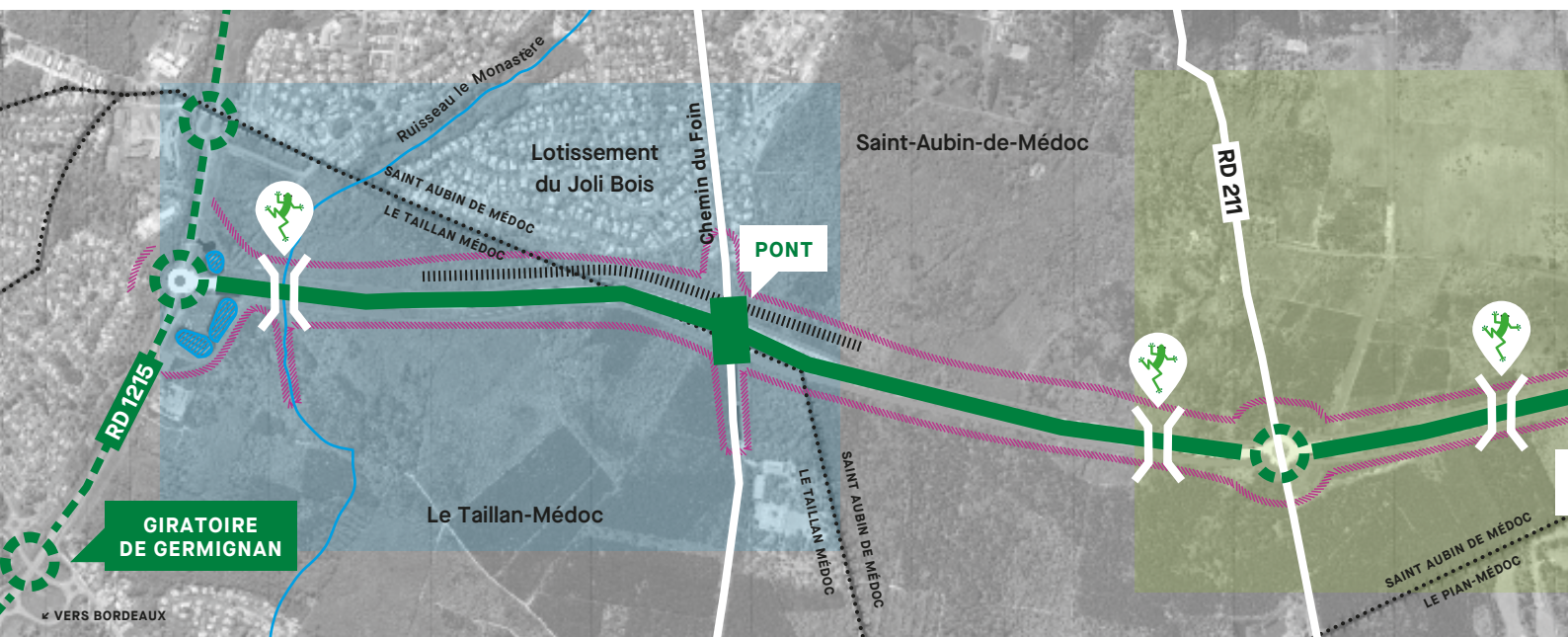
Cette déviation est donc plus qu'un symbole : c'est la manifestation concrète de l'engagement fort du Département pour des mobilités solidaires en faveur de l'égalité et du dynamisme de nos territoires.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Gleyze'.

Jean-Luc GLEYZE
Président du Département
de la Gironde

Les travaux réalisés

Les travaux de création de la déviation ont démarré en 2014.
Ils ont connu plusieurs étapes et arrivent enfin à leur aboutissement.



La nouvelle déviation est constituée de deux sections principales :

Nouvelle route de 8 km reliant le Taillan-Médoc à Arsac, en passant par St Aubin-du-Médoc et Le Pian-Médoc.

Au sud, la déviation est à 400 m de distance du lotissement du Joli Bois puis 100 m des premières habitations.

Au nord, la connexion avec la RD 1 a été établie pour contourner la ferme photovoltaïque du Salzet à Arsac.

RD 1215 réaménagée sur 2 km au sud, au Taillan-Médoc.

Pour relier les routes existantes et rétablir celles interrompues par le nouveau tracé, de nombreux aménagements ont été créés.



5 nouveaux giratoires, dont 3 sur la déviation :

- ▶ au nord à Arsac, pour connecter la déviation à la RD 1215E1 et la RD1
- ▶ au milieu de la déviation pour desservir la RD 211
- ▶ au sud de la déviation au raccordement avec la RD1215
- ▶ au niveau de Germignan pour desservir l'avenue de la Boétie sur la RD1215
- ▶ au niveau de l'avenue de la déchetterie sur la RD 1215 à l'est de la passerelle piétons/cycles avec un embranchement pour accéder au lycée Sud-Médoc

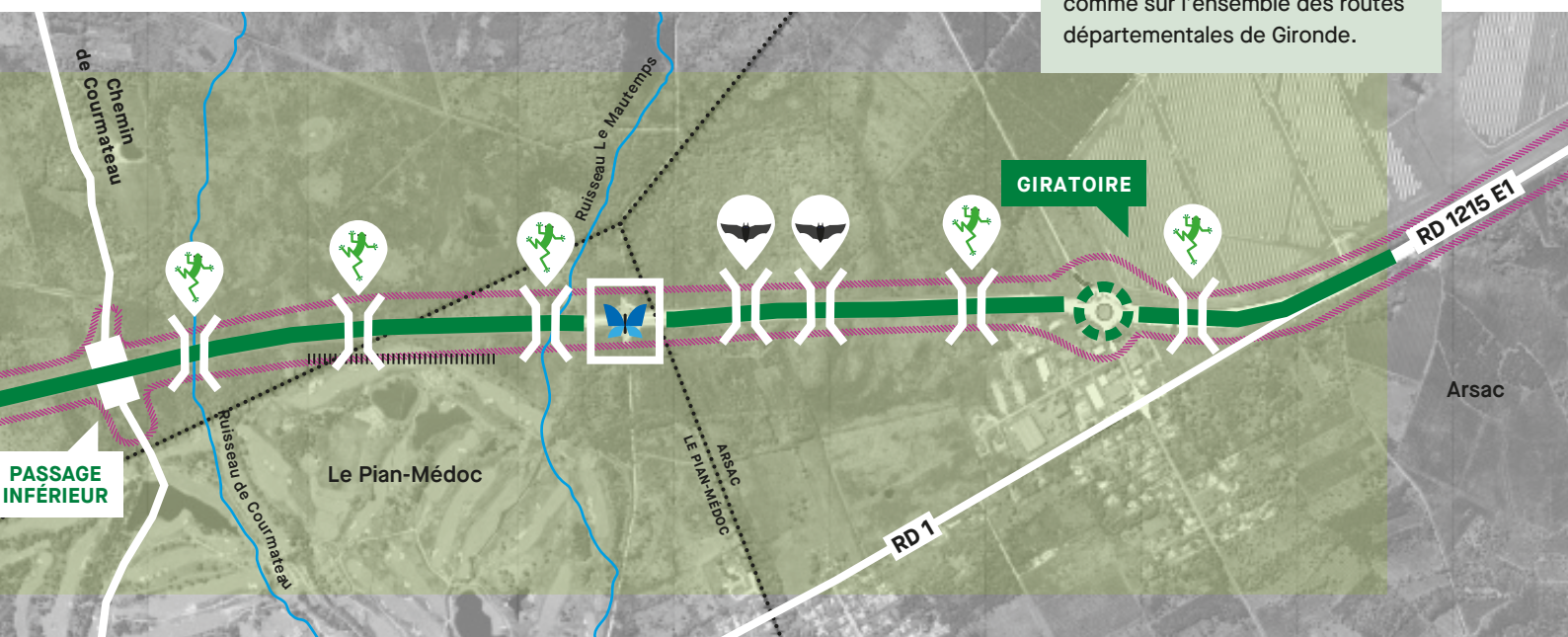
Pont et passage inférieur



- ▶ un nouveau pont au-dessus de la déviation pour rétablir le Chemin du Foin.
- ▶ un passage sous la déviation, interdit aux poids lourds (3m de haut) pour rétablir le Chemin de Courmateau.

La déviation RD 1215 E1

La nouvelle déviation va porter le nom de la RD 1215 E1 qu'elle prolonge par le nord à Arsac et qui rejoint la RD 1215 par le sud. Elle sera limitée à 80 km/h, comme sur l'ensemble des routes départementales de Gironde.



Passages souterrains pour la faune et l'eau

D'un point de vue environnemental, 10 passages souterrains hydrauliques ont également été réalisés pour le rétablissement des continuités écologiques.

Créés sous la route, d'une dimension de 4 m de large et 2 m de haut minimum, ces tunnels représentent des passages souterrains de franchissement de la faune, notamment aquatique.

- 7 tunnels, initialement plus petits dans le projet, ont été agrandis
- 1 tunnel a été créé pour chaque cours d'eau intercepté : au Monastère, à Courmateau et au Mautemps
- 2 tunnels ont été créés spécifiquement pour les chiroptères (chauves-souris), pour avoir été identifiés en tant que corridors de déplacements



Un écopont

D'un montant d'1,6 millions d'€, un écopont a été réalisé au-dessus de la voie pour le passage de l'ensemble de la petite faune et à titre expérimental pour l'Azuré de la Sanguisorbe (papillon spécifique au lieu).

..... Limite de commune

||||| Butte

 Bassin de rétention d'eau

 Périmètre de captage des sources du Thil et de la Gamarde

 Zone humide

 54 hectares d'emprise au sol de la déviation

Passage souterrain hydraulique



Un engagement environnemental exemplaire

Conscient de l'importance de la biodiversité, autant que de la nécessité de cette déviation, le Département de la Gironde a mis en place des actions ambitieuses pour réduire autant que possible l'impact des aménagements sur l'environnement. Une enveloppe de 20% du coût total des travaux y a été consacrée.

Après plusieurs étapes, le Conseil national de protection de la nature (CNPN) a finalement donné un avis favorable aux travaux. Le département a mis en place les actions préconisées, allant au-delà des attentes.

Dès le début, un comité de suivi environnemental a été institué. Réunion prévue chaque année pendant 10 ans, puis tous les 5 ans pour surveiller l'application des mesures préconisées par le CNPN.

La démarche d'évitement, réduction et compensation de l'impact sur l'environnement

7 ans d'études renouvelées au rythme des saisons ont permis d'établir un diagnostic de la faune et de la flore permettant d'intégrer le projet dans une démarche d'évitement, de réduction puis de compensation.



ÉVITER les impacts environnementaux

- La largeur de la route a été réduite à 2x1 voie par rapport au projet initial et l'espace à imperméabiliser ramené à 11,5 hectares pour, entre autres, préserver au maximum le papillon Azuré de la Sanguisorbe.
- Les bassins de récupération des eaux de ruissellement ont été déplacés pour éviter des espèces floristiques patrimoniales.

Pendant les travaux, des actions établies par des écologues ont été organisées sur mesure pour aussi réduire les impacts :

- une clôture adaptée
- des débroussaillages sur des périodes de moindre enjeu pour la faune

- une lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- des voies d'accès et zones de stockage limitées au strict nécessaire



RÉDUIRE les impacts environnementaux

Un certain nombre de mesures de réduction des impacts ont également été mises en œuvre :

- **Zones humides** : une base dite « drainante » faite de matériaux perméables a été réalisée sous la route pour ne pas modifier le fonctionnement des zones humides alentour et permettre à l'eau de circuler de part et d'autre.
- **Lutte contre la pollution des eaux de ruissellement** : des fossés étanches tout au long des 8 km ont été créés pour collecter les eaux de ruissellement de la chaussée puis les épurer avant de les rejeter assainis dans le milieu naturel.

Plus d'information sur la préservation de l'eau par le Département : gironde.fr/eau

► **Rétablissement des continuités**

écologiques : les 10 tunnels hydrauliques souterrains créés tous les 450 m permettront le passage des chauves-souris mais aussi de la faune semi-aquatique. Des haies ont été plantées à côté de ces ouvrages pour y guider les chauves-souris. Chaque tunnel est équipé de banquettes placées en hauteur pour que la faune passe à sec en période de hautes eaux.

► **Création d'un écopont** pour permettre le passage de la faune au dessus de la voie. Des écrans en bois hauts de 3 m posés en bord de route sur 1,5 km jusqu'à l'écopont permettront de guider l'Azuré de la Sanguisorbe et d'aider à connecter les populations de part et d'autre de la route. Cette espèce protégée de papillon a la particularité d'avoir besoin de la Sanguisorbe, sa plante hôte, et de fourmis pour réaliser l'ensemble de son cycle biologique.



COMPENSER : 164 hectares sanctuarisés

En compensation des 54 hectares de l'emprise totale de la déviation, le Département a choisi de renaturer **164 hectares autour de la déviation en faveur de la biodiversité et des zones humides.**

83% de parcelles de landes et de boisement dégradées ont été acquises et 17% conventionnés avec les propriétaires.

D'autre part, **plus de 50 hectares de pins maritimes et de feuillus ont déjà été plantés** au titre de la compensation au défrichement.



30 ans de plan de gestion

Le département a élaboré un plan de gestion sur 30 ans, qui vise à améliorer la biodiversité des 164 hectares de terrains de compensation, avec des actions comme :

- la restauration de landes humides, création des mares

- le décapage ciblé des premiers centimètres de terre pour régénérer le milieu naturel
- de nouvelles pratiques d'entretien : fauchage en septembre, pour laisser à la sanguisorbe le temps de fleurir et monter en graine entre mi-juillet et mi-août
- des mesures pour faire évoluer les pratiques de gestion des boisements de manière à conserver des îlots forestiers laissés à leur vieillissement

La mise en place de cette compensation se fait avec l'aide d'écologues qui en évalueront l'impact pendant 30 ans. À terme, ces terrains seront **intégrés aux 4 200 hectares d'Espaces naturels sensibles (ENS)** déjà protégés par le Département de la Gironde.

Plus d'information sur la préservation des espaces naturels sensibles par le Département : gironde.fr/nature



Sanguisorbe, plante hôte du papillon l'Azuré de la sanguisorbe



90 % d'entreprises girondines

Une vingtaine d'entreprises, à 90% d'origine Girondine, sont intervenues sur la déviation. Près de 260 personnes issues de ces entreprises ainsi qu'une cinquantaine d'agents du département ont travaillé sur le projet.

15 000 heures d'insertion sociale

Le département inclut dans tous ses marchés publics une clause sociale d'insertion. Les entreprises qui y répondent doivent faire appel à des personnes en insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée ou de plus de 50 ans, travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans... La déviation a représenté près de 15 000 heures d'insertion sociale.

Déviations en travaux en juillet 2021

Inauguration officielle le 26 novembre

**Rendez-vous au Gymnase du nouveau collège
1100 Chemin du Luget
au Pian-Médoc**

- ▶ **Café de l'amitié**
- ▶ **Visites commentées**
- ▶ **Animations tout public**

**Toutes les informations sur les travaux des routes
en cours en Gironde sur : gironde.fr/inforoutes**



gironde.fr/deviation-taillan